

# RESEAUX D'ASSAINISSEMENT

On appelle ici réseau un ensemble de conduites d'une longueur d'au moins 200 m en milieu urbain et 400 m en milieu rural

EXTRAIT DE LA CARTE PROFESSIONNELLE DELIVREE A L'ENTREPRISE PAR LA FNTF		REFERENCES DU CENTRE D'ACTIVITES
Nomenclature	Caractéristiques du réseau	Niveau de l'Entreprise
5.1.4	<b>Construction de réseaux gravitaires en milieu urbain</b> <i>Ensemble de canalisations, collecteurs, regards et ouvrages annexes ayant satisfait aux épreuves d'étanchéité à l'eau ou à l'air (norme NF EN 1610), au contrôle visuel ou télévisuel (NF EN 13508) et aux essais de compactage conformément au Fascicule 70 et dont la réalisation est soumise aux contraintes environnantes urbaines : encombrement des autres réseaux, exigüité de l'espace réservé au chantier et circulation automobile et piétonne. En présence de nappe phréatique la construction du réseau implique la mise en oeuvre préalable ou concomitante au terrassement d'un blindage coulissant. Hors nappe phréatique la mise en oeuvre du blindage, dont le type est défini par le fascicule 70, peut-être postérieure au terrassement.</i>	Nombre de chantiers* réalisés par le centre d'activités au cours des années 2006 - 2010
5.1.4.1	A une profondeur de tranchée > 5.50m en présence de nappe phréatique	△ 8
5.1.4.2	3.50 m < profondeur de tranchée ≤ 5.50 m en présence de nappe phréatique ou profondeur de tranchée > 5.50m hors nappe phréatique	△ 4
5.1.4.3	Profondeur de tranchée ≤ 3.50 m en présence de nappe phréatique ou 3.50 m < profondeur de tranchée ≤ 5.50 m hors nappe phréatique	△ 11
5.1.4.4	Profondeur de tranchée ≤ 3.50 m hors nappe phréatique	△ 33
5.1.5	<b>Construction de réseaux gravitaires en milieu non urbain</b> <i>Ensemble de canalisations, collecteurs, regards et ouvrages annexes ayant satisfait aux épreuves d'étanchéité à l'eau ou à l'air (norme NF EN 1610), au contrôle visuel ou télévisuel (NF EN 13508) et aux essais de compactage, conformément au Fascicule 70. En présence de nappe phréatique la construction du réseau implique la mise en oeuvre préalable ou concomitante au terrassement d'un blindage coulissant. Hors nappe phréatique la mise en oeuvre du blindage, dont le type est défini par le fascicule 70, peut-être postérieure au terrassement.</i>	
5.1.5.1	A une profondeur de tranchée > 5.50 m en présence de nappe phréatique	//// 0
5.1.5.2	3.50m < profondeur de tranchée ≤ 5.50 m en présence de nappe phréatique ou profondeur de tranchée > 5.50 m hors nappe phréatique	//// 0
5.1.5.3	Profondeur de tranchée ≤ 3.50 m en présence de nappe phréatique ou 3.50m < profondeur de tranchée ≤ 5.50m hors nappe phréatique	//// 0
5.1.5.4	Profondeur de tranchée ≤ 3.50 m hors nappe phréatique	//// 0
5.1.6	<b>Pose de canalisations gravitaires de toutes sections liées à la construction d'infra-structures de transport, travaux de VRD, plateformes industrielles et commerciales</b> <i>Pose de canalisations gravitaires sans l'ensemble des contrôles et essais visés par les normes NF EN- 1610 et NF EN 13508</i>	
5.1.6.1	DN > 600 mm	//// 0
5.1.6.2	DN ≤ 600 mm	//// 0
5.1.7	<b>Construction de canalisations coulées en place, en fouille ou en souterrain</b>	//// 0
5.1.9	<b>Construction de canalisations de refoulement d'eaux usées (en site urbain ou non urbain)</b> <i>Ensemble de conduites d'amenée, y compris les appareils de sectionnement, de raccordement et de protection, ensemble ayant satisfait aux essais de pression.</i>	
5.1.9.1	Etablis en canalisations de DN > 250 mm	//// 0
5.1.9.2	Etablis en canalisations de 100 mm < DN ≤ 250 mm	//// 0
5.1.9.3	Etablis en canalisations de DN ≤ 100 mm	//// 0

L'identification professionnelle atteste que l'entreprise (toutes agences intégrées) a réalisé des travaux correspondant à la description de la rubrique, confirmés par des certificats ou attestation de Maîtres d'ouvrages ou de Maîtres d'œuvre, compétents et indépendants de l'entreprise.  
Les activités de l'entreprise :

△	Sont identifiées de manière coutumière
▲	Sont identifiées de manière probatoire
///	Ne sont pas identifiées



\* Seuls sont mentionnés les chantiers répondant aux critères définis pour l'une des identifications professionnelles ci-dessus, ayant fait l'objet d'une attestation de travaux (certificat de capacité)

## LABEL CANALISATEUR

### RESEAUX D'ASSAINISSEMENT

N° du label : 12-216-A

Validité du 15/09/12 au 14/09/13

La Commission paritaire réunie le 15/09/10, a décerné le **Label Canalisateur** au titulaire qui a satisfait aux exigences établies pour sa délivrance :

A L'ENTREPRISE	
Raison Sociale :	ENTREPRISE CHOLTON
Adresse :	LA MADELEINE 69440 ST MAURICE SUR DARGOIRE
Forme sociale :	SAS
Capital social :	500 785.00 €
SIREN :	674501267
Code NAF :	4221Z
Téléphone :	04 77 29 61 10
E-Mail :	cholton@choltonserp.com
Site internet :	
N° SRTP	13879

Pour son CENTRE d'ACTIVITES (Agence) de :	
Raison sociale :	CHOLTON TRAVAUX PUBLICS
Adresse :	Lieu-dit "Le Chambon" 69440 SAINT MAURICE SUR DARGOIRE
Forme sociale :	SAS
Téléphone :	04 77 29 61 10
E-Mail :	cholton@choltonserp.com

CLASSIFICATION DE L'ENTREPRISE	
Chiffre d'affaires annuel - année :	2011
- Tous travaux :	14 246 829 €
- Activité canalisations :	14 246 829 €
Effectif total permanents - année :	2012
- Tous travaux :	146
- Activité canalisations :	146

CLASSIFICATION DU CENTRE D'ACTIVITES (Agence)	
Chiffre d'affaires annuel - année :	2011
- Tous travaux :	14 246 829 €
- Activité canalisations :	14 246 829 €
Effectif total permanents - année :	2012
- Tous travaux :	146
- Activité canalisations :	146

Le mandataire social

Le responsable du Centre d'activités :



Le Président de la Commission Label Canalisateur  
Jean-Pierre RIDEAU

Niveau obtenu :

Platine	Or	<b>Argent</b>	Bronze
---------	----	---------------	--------

Composition de la Commission paritaire :



MOYENS HUMAINS ET MATERIELS\*Moyens Humains

	Entreprise		Centre d'activités	
	Tous Tvx	Activité Cana	Tous Tvx	Activité Cana
<b>Structure Etude - B.E. intégré</b>				
- Nombre d'ingénieurs	1	1	////	////
- Nombre de projeteurs hydrauliciens	1	1	////	////
- Nombre de topographes / géomètres	1	1	////	////
<b>Structure Qualité - Sécurité - Environnement (Q-S-E) Développement durable</b>				
- Nombre de responsables Q-S-E désignés	1		////	
- Nombre de sauveteurs secouristes du travail	53		////	
<b>Structure Travaux</b>				
- Nombre de conducteurs de travaux	5	5	////	////
- Nombre de chefs de chantiers / d'équipes	23	23	////	////
- Nombre d'ouvriers permanents	95	95	////	////
dont				
Poseurs niveau ≥ N2P2		22		////
Conducteurs de pelles ≥ N2P2		23		////

Moyens Matériels




	Entreprise		Centre d'activités	
		Activité Cana		Activité Cana
<b>Moyens matériels propres</b>				
- Nombre de pelles hydrauliques		51		////
- Mètres linéaires de blindages caissons		83		////
- Mètres linéaires de blindages coulissants		22		////
- Nombre de plaques vibrantes		21		////
- Nombre de rouleaux compacteurs de tranchées		4		////
<b>Structure Travaux</b>				
- Caméra		<input type="checkbox"/>		////
- Ensemble d'essais d'étanchéité		<input checked="" type="checkbox"/>		////
- Pénétrömètre dynamique		<input checked="" type="checkbox"/>		////
- Niveau		<input checked="" type="checkbox"/>		////
- Théodolite		<input checked="" type="checkbox"/>		////
- Laser de pose de canalisations		<input checked="" type="checkbox"/>		////

\* Le tableau concernant le centre d'activités est renseigné uniquement dans le cas où son implantation géographique est différente de celle de l'entreprise.

REFERENCES ET COMPETENCES DU CENTRE D'ACTIVITESCertification Qualité - Sécurité - Environnement du Centre d'activités

DOMAINE	Certificat obtenu : Organisme certificateur - N° de certificat	Date attribution	Date fin de validité
Qualité	ISO 9001 MOODY 200309727 .....	19/02/10	22/02/13
Sécurité	..... ..... .....		
Environnement	..... .....		

Evaluation du Centre d'activités pour l'obtention du Label

			
① Capacité à réaliser un ouvrage : .....	.....		
1.1 Appréciations générales des chantiers (affectation de personnel qualifié, sécurité, management du chantier, respect de l'environnement)	.....		
1.2 Qualité des ouvrages (application des règles de l'art, résultats des essais, contrôle compactage)	.....		
② Démarche Qualité - Sécurité - Environnement :	.....		
③ Formation du personnel : .....	.....		

*La qualité, la sécurité, l'environnement, le développement durable sont des préoccupations au coeur de l'engagement des Canalisateurs de France.*

*En créant ce label, la Commission Label Canalisateur tient à faire partager ces valeurs.*

ENGAGEMENTS LABEL CANALISATEUR

- ▶ Application des règles de l'art.
- ▶ Affectation de personnel qualifié.
- ▶ Souci permanent de sécurité.
- ▶ Relations de qualité avec les autres intervenants.
- ▶ Réalisation des contrôles, autocontrôles, tests et essais nécessaires.
- ▶ Respect de l'environnement.
- ▶ Souci permanent d'amélioration, afin d'amener qualité, sécurité et environnement vers le développement durable en prenant en compte les aspects sociaux, économiques et environnementaux.

Le titulaire du présent label souscrit aux engagements ci-dessus des Canalisateurs de France.

L'obtention du présent label est indiquée sur le site de Canalisateurs de France, dans l'annuaire des entreprises, par la présence du pictogramme :

Pour toute information concernant les conditions de délivrance du label, contacter :

CANALISATEURS DE FRANCE  
9, rue de Berri | 75008 PARIS | Tél : 01 45 63 26 08 | Fax : 01 45 63 16 78  
Site : [www.label-canalisateur.com](http://www.label-canalisateur.com) | E-Mail : [info@canalisateurs.com](mailto:info@canalisateurs.com)

Syndicat Professionnel membre de la Fédération Nationale des Travaux Publics (FNTP)

